

## Évolution des pratiques foncières dans le Bwamu méridional

(Haute-Volta)

par Georges SAVONNET

La traversée du Bwamu méridional (1) ou l'examen des photographies aériennes de la région permettaient, jusqu'en 1960-65, de découvrir des paysages reflétant une organisation spatiale des plus élaborées : au centre, le village groupé entouré d'un parc arboré d'*Acacia albida* (2) sous lequel se développent deux auréoles de cultures ; la première apparaît sous la forme d'un véritable puzzle de parcelles minuscules (quelques ares) protégées par des claies de paille tressée ; au-delà, la deuxième auréole est formée de champs plus vastes délimités chacun par un liseré d'herbe ou des fossés, ces derniers champs jouxtant parfois les cultures pratiquées sur les riches terres alluviales de bas-fond. A quelques kilomètres de là, ouvert dans une forêt claire, un immense champ de plusieurs dizaines d'hectares, cloisonné intérieurement en de vastes ensembles cultivés de formes plus ou moins géométriques, séparés les uns des autres par des bourrelets de terre ou des fossés.

Ce type d'organisation de l'espace qui, du nord au sud, sur quelque 300 km, s'étendait, avec quelques variantes, des rives du Bani au Mali à celles de la Bougouriba en Haute-Volta, apparaît bien comme la résultante d'un ordre spatial imaginé, forgé minutieuse-

---

(1) *Bwamu* = pays *bwa* ; les *Bwa* sont aussi appelés *Bobo-Oulé* ou encore *Niéniégué* ; ils font partie du groupe *bobo* qui comprend les *Bobo*, les *Bobo-fing* et les *Bwa*.

(2) Rappelons que le cycle végétatif inversé de cet arbre permet une bonne venue des cultures au cours de la saison pluvieuse.

ment au cours des temps par une même population, les *Bwa*, forte de 250 000 à 300 000 habitants. La répétition de ce type d'aménagement sur la totalité du pays *bwa* traduit bien une volonté commune du paysan d'appliquer sur ses terres les mêmes pratiques culturelles et foncières. Cette reproduction, dans l'espace et dans le temps, d'un même modèle d'organisation du milieu correspond bien à la répétition d'une matrice spatio-temporelle créée par le paysan *bwa*, et reflète une logique d'aménagement de l'espace qui correspond à une projection, sur le terroir du village, des règles de l'organisation sociale du groupe rural.

Au cours des vingt dernières années, le paysage agraire du Bwamu s'est profondément transformé : si l'habitat occupe toujours une place centrale dans le système d'occupation, la distribution des cultures s'est simplifiée : en 1981, un domaine d'un seul tenant aménagé bien au-delà du village remplace les trois ou quatre types de champs d'autrefois, minutieusement entretenus par les groupes familiaux...

Pour retracer à grands traits l'évolution des pratiques foncières au Bwamu méridional, nous chercherons dans une première approche à connaître, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les événements dominant l'histoire de cette région, lesquels nous permettront de suivre les étapes de l'élaboration de la matrice spatio-temporelle archaïque et d'en analyser son contenu.

Dans une deuxième partie, nous examinerons la confrontation matrice archaïque-action du pouvoir colonial, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Enfin, nous traiterons de la période actuelle caractérisée par des affrontements de plus en plus nombreux entre la matrice archaïque et le « modernisme » (3) et par l'habile stratégie déployée par le paysan pour protéger sa propre logique.

### Naissance de la matrice spatio-temporelle archaïque du Bwamu

Selon les travaux de Jean Capron (4) et mes propres enquêtes menées dans la boucle du Tui (Bwamu méridional), il apparaît à peu près certain que jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la majorité des paysans vivaient dans des hameaux rassemblant tout au plus une bonne

(3) Nous utilisons ici le terme modernisme qui s'oppose à archaïque ; en fait il s'agit de la matrice capitaliste.

(4) CAPRON (J.), 1973, *Communauté villageoise bwa, Mali - Haute-Volta, Paris, Musée de l'Homme*, 349 p.

centaine d'habitants appartenant à un ou plusieurs lignages, placés sous l'autorité de l'aîné de la première famille installée en ce lieu. Ces hameaux, séparés les uns des autres par plusieurs centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres, colonisaient les terres voisines et entretenaient entre eux des liens d'alliance pour assurer leur propre défense mais aussi des relations matrimoniales privilégiées.

A partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Bwamu méridional est troublé profondément par de nombreuses incursions armées. Au nord, ce sont les Peuls du Massina. Plus tard, venus du sud-ouest, les *Dioula* de Kong qui sont relayés peu après par les *Bobo-Dioula* de Sya (actuel Bobo-Dioulasso). Enfin, dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les *Marka* de Wahabou, leurs voisins orientaux, s'imposent.

Sous la pression des événements, l'insécurité va croissant tout au long de cette période, et, pour mieux résister aux agresseurs, les habitants des hameaux *bwa* se regroupent ou rejoignent les villages plus importants ; ils forment ainsi de petites métropoles fortes de plusieurs centaines d'âmes, voire même un millier et plus. Ces regroupements de populations impliquent un remodelage de l'espace en même temps qu'une restructuration de la société.

Dans les nouveaux villages, les habitations construites en ordre serré forment à la périphérie une sorte d'enceinte aux murs aveugles ; on ne pénètre à l'intérieur du village que par une ou deux portes faciles à barricader ; chaque maison possède dans ses murs, ses greniers, des réserves pour une année ; un ou deux puits ont été forés dans les petites places de l'agglomération ; enfin, des espaces sont prévus à l'intérieur de la place fortifiée pour accueillir éventuellement les troupeaux.

Le terroir, lui aussi, s'organise en fonction de l'insécurité : il comprend deux types de champs, l'un permanent cultivé autour du village, pourvu de bonnes terres constamment amendées, l'autre temporaire, ouvert dans la forêt. Chacun de ces deux ensembles cultivés, d'un seul tenant, est immense (plusieurs centaines d'hectares souvent pour le second) ; ce dernier est divisé en domaines familiaux sur lesquels travaillent les actifs d'une même maisonnée et sous la protection, en période troublée, de guetteurs postés aux points les plus favorables à l'observation des environs. Tous les travaux sont exécutés en même temps par chacune des maisonnées à des périodes fixées par le chef de terre ; après épuisement du sol, ce dernier décide du sens de la progression des champs nouveaux à ouvrir en commun, ou du nouvel emplacement des futures cultures.

Ainsi, dans ce contexte d'insécurité, l'ordre spatial s'est simplifié (deux blocs de culture pour l'ensemble du village), mais en même temps l'organisation socio-politique s'est renforcée, s'est hiérarchisée

autour du chef de la communauté. Elle comprend au sommet le chef de village entouré de son conseil des anciens — chefs de maisons. Au niveau de la famille, l'aîné, entouré de ses frères, décide et fait exécuter ses ordres par l'intermédiaire de responsables familiaux : chefs des greniers, des travailleurs... Précisons enfin qu'au sein de l'exploitation, le chef de maison possède tous les biens du segment de lignage, troupeau, récoltes, argent, cauries, etc. et qu'aucun membre de la famille ne détient rien en propre qui ne lui ait été concédé par le chef de la maisonnée.

A cette « froide » organisation des pouvoirs, hiérarchisés dans le sens « vertical », s'opposent les « chaudes » relations entretenues à travers les classes d'âge qui, au sein d'un même village, rassemblent les personnes (hommes ou femmes) de lignages différents, ayant obtenu par les rites d'initiation le même degré de savoir religieux. Ces « phratries », cheville ouvrière des actions d'entraide intervillageoise, jouent un rôle de premier plan dans la consolidation du tissu social communautaire et apportent beaucoup de chaleur humaine dans les relations entre maisonnées.

Rappelons enfin que l'essence du droit à la terre est (comme partout en Afrique noire traditionnelle) fondée sur un contrat religieux passé entre le premier occupant et les puissances chtoniennes des lieux. Ce contrat n'autorise l'utilisation du sol que pour assurer la vie et la postérité du groupe. La terre apparaît comme un bien d'usage comme l'air que l'on respire, l'eau qui désaltère, le fruit sauvage qui calme la faim. Abandonné après épuisement du sol, extinction ou départ définitif de la famille, le champ retombe sous le contrôle de la communauté villageoise.

Cette rapide approche de la société *bwa* au cours de la période pré-coloniale permet de penser que la matrice spatio-temporelle de la communauté villageoise s'est formée sous la contrainte d'une longue période d'insécurité, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ordre spatial qui, jusque là, se traduisait par un émiettement des terroirs familiaux juxtaposés subit une restructuration sur une base démographique plus large — regroupement des hameaux en village et une hiérarchisation, un renforcement de l'autorité ; il s'agit donc bien d'une nouvelle stratégie adoptée par les populations *bwa* pour faire face aux dangers extérieurs et pour s'organiser en communautés villageoises (5). Il est certain que la durée de l'expérience (un siècle) permit d'affiner les rapports sociaux, de consolider l'unité du groupe et de

---

(5) La coexistence fréquente de plusieurs segments de lignage au sein d'un même hameau, nécessitant la résolution de nombreux problèmes de cohabitation, de collaboration, d'autorité, prédisposait les *Bwa* à opter pour une organisation communautaire.

tisser peu à peu une trame spatio-temporelle capable de répondre rapidement aux exigences du moment, relatives à la pérennité et à la sécurité de la communauté, tout en préservant les principes fondamentaux de la matrice et plus spécialement la cohésion du village.

Dans ce contexte nouveau, la production et la reproduction de l'espace sont le fait de la communauté villageoise toute entière qui agit unitairement. Les pratiques foncières émanant d'une collectivité en état d'insécurité permanente ne laissent que fort peu d'initiative au paysan pour le choix de ses terres, de ses cultures, puisque tout est subordonné aux décisions et aux choix du groupe qui le protège. Ces contraintes sociales et foncières destinées à assurer la sécurité des populations contre les entreprises des voisins ne se sont guère assouplies au cours de la période coloniale qui imposa une « certaine paix » dans le pays. Il est vrai que la révolte *bwa* de 1916 contre le recrutement militaire, les corvées et surtout contre les brutalités et les exactions des « gardes-cercles » (6), révolte vigoureusement réprimée dans le sang par l'armée, reconduisit pendant plusieurs décennies ces pratiques d'exception qui ne disparurent totalement qu'après la seconde guerre mondiale.

Ainsi, à la lumière de ces événements, on comprend mieux la présence de marques profondes de certaines mesures prises par les *Bwa*, marques qui se sont imprimées dans la matrice spatio-temporelle et qui sont devenues les éléments fondamentaux de cette matrice : droit à la culture pour toute personne accueillie dans la communauté, inaliénabilité de la terre, identification du paysan à sa communauté villageoise (7), travail en commun, champ de la communauté villageoise ou familiale, hiérarchie des pouvoirs... Tous ces éléments ont, jusqu'ici, fort bien résisté à la poussée de l'économie moderne.

### La matrice spatio-temporelle pendant l'époque coloniale

Dans les années qui suivent la fin de la première guerre mondiale, les autorités coloniales tentent d'améliorer les modes de production, de développer les cultures de rente : coton, arachide, tabac, riz. Le paysan *bwa* obéit aux ordres des autorités : le champ de coton du « commandant » (8), commun au village, est bien entretenu,

(6) Les gardes de cercles formaient une police destinée à maintenir l'ordre dans les circonscriptions administratives coloniales : postes, subdivisions, cercles.

(7) Le *Bwa* se présente d'abord comme habitant de tel village avant de préciser son appartenance à tel lignage.

(8) « Commandant » : terme généralement utilisé en Afrique francophone, pour désigner l'administrateur.

l'impôt payé dans les délais, quelques enfants fréquentent l'école. Bon cultivateur, curieux de tout ce qui touche la terre, le paysan se prend au jeu des produits nouveaux et procède à des essais ; quelques chefs de maison, pour se procurer l'argent destiné à l'impôt, ouvrent une petite cotonneraie sur les bonnes terres du tour du village ; en cas de réussite, les expériences, tentées par quelques membres d'un lignage, sont ensuite reprises par l'ensemble de la communauté villageoise. Peu à peu l'ordre spatial se diversifie, le terroir est maintenant partagé en quatre types de champs au lieu de deux : champs de brousse (pour le vivrier tardif) se regroupent par quartier et non plus pour la communauté tout entière, champs de village (coton, vivrier hâtif), jardins de case (condiments, tabac...) (9), parcelles de bas-fond pour le riz, taro, igname et parfois vergers. Précisons que tous les bénéfices provenant des activités de la maisonnée reviennent au chef de lignage qui en dispose à sa guise (10) ; ainsi, les principes mêmes de la matrice spatio-temporelle restent jusqu'ici inchangés.

Dès les années 1948-50, après la Seconde Guerre mondiale, au retour dans leur foyer, les anciens militaires, parfois bénéficiant d'une petite retraite (après quinze années de service), vont être à l'origine des premiers changements qui, au cours des années suivantes, bousculeront l'ordre établi et entraîneront derrière eux un vaste mouvement de contestation (11). La stratégie utilisée varie d'un village à l'autre : construction d'une maison personnelle à l'écart du quartier, ouverture d'un champ personnel, refus de présenter sa récolte au chef de famille... Entre 1950 et 1960, cette petite révolution des jeunes s'amplifie : chacun essaie d'obtenir du chef de maison une plus juste rétribution pour le travail accompli (la vente du coton et de l'arachide, à partir de 1955 rapporte des sommes non négligeables), et une parcelle de terre pour pratiquer des cultures personnelles.

En 1965, la presque totalité des jeunes ménages aura acquis le droit de cultiver sur un champ concédé chaque année par le chef de famille. Ce droit de culture est limité aux produits non sacrés : coton, arachide, tabac, légumes... Encore faut-il qu'à la récolte (ou à la vente du produit), le fils présente le produit de son travail au

---

(9) Rappelons que les jardins de case et parfois les champs de village sont bordés, protégés par des claies de paille tressée.

(10) Les jeunes chefs de ménage ou célibataires, artisans de la prospérité de la maison, ne recevront après la récolte que quelques cadeaux en argent, mais souvent en nature comme récompense du travail accompli.

(11) Cette contestation a pour origine le refus des militaires de verser dans la caisse commune familiale la totalité des sommes perçues au titre de leur retraite.

chef de maison qui, trop souvent, en prélève une part... non symbolique !

Ces arrangements à l'intérieur des maisonnées sont moins l'aboutissement d'un geste généreux de la part du père que la crainte de voir voler en éclats tout le système d'organisation sociale (élément principal de la matrice archaïque) ; par ailleurs, les pouvoirs publics encouragent de plus en plus ouvertement une participation plus importante des jeunes au partage des bénéfices de l'exploitation et une autonomie plus large des ménages (12). De leur côté, les incitations des commerçants à l'achat de produits importés (tissus, bicyclettes, vins, alcool...) agissent dans le même sens.

Pendant cette période, il n'y a donc pas affrontement entre matrices archaïque et capitaliste mais plutôt introduction par cette dernière d'éléments que l'on peut qualifier de « perturbateurs ». A ces éléments perturbateurs facilement perceptibles, il convient d'en ajouter d'autres plus discrets : élargissement de l'espace social qui invite le jeune *Bwa* à voyager, à visiter des centres urbains, à rencontrer d'autres populations, d'autres genres de vie... Toutes ces découvertes sèment le doute dans son esprit quant à l'efficacité du modèle de société dans laquelle il vit.

### Vers la fin des temps anciens (13)

Les jeunes États créés en 1960, sur le même modèle que celui des États occidentaux, vont continuer l'action de développement amorcée à la fin de la période coloniale ; dans ce programme, le coton va jouer un rôle déterminant et fera passer le *Bwamu* d'une économie de subsistance à une économie de marché (vers 1970), avec tout ce que cette mutation rapide entraînera de tensions entre générations. Des stratégies sont utilisées par les anciens pour maintenir leurs prérogatives, par les jeunes pour obtenir une plus juste rémunération de leur travail et le droit d'en disposer librement. Ainsi ces affrontements se déroulent essentiellement à travers les constituants de la trame archaïque mais ne remettent pas en cause, dans un premier temps, les fondements de la matrice spatio-temporelle (projet de société communautaire, hiérarchie des pouvoirs, structure interne de la communauté villageoise — classes d'âge, entr'aide, pouvoir religieux —...). Les revendications adressées par les jeunes sont au nombre

(12) Cet intérêt porté par les pouvoirs publics aux jeunes paysans avait pour objet principal de les inciter à cultiver plus et mieux les produits exportables, source de profits pour l'État.

(13) Titre inspiré de l'ouvrage de Nazi Boni sur le *Bwamu*, 1962, « *Crépuscule des temps anciens* », Paris, Présence africaine, 256 p.

de trois : rééquilibrage de l'économie familiale, amélioration dans la répartition des profits, élargissement des libertés (l'insécurité ayant disparu depuis longtemps).

En d'autres termes, l'affrontement a pour objet une amélioration des pratiques spatiales et sociales, amélioration qui tiendrait grand compte des changements économiques récents ; il s'agit donc de « moderniser » la trame spatio-temporelle, tout en respectant le modèle d'organisation sociale et spatiale, c'est-à-dire la matrice archaïque. Analysons ce processus à partir de faits recueillis dans le Bwamu méridional.

Au cours de ces vingt dernières années, le succès de la culture cotonnière est indéniable dans la circonscription de Houndé : 457 t. en 1957, 10 000 t en 1980 (14). L'application de techniques appropriées, l'emploi d'insecticide, d'engrais, l'introduction de la culture attelée... vont favoriser un accroissement rapide des rendements et des surfaces cultivées ; mais ce fut vraisemblablement la mise au point (1965-70) d'un meilleur conditionnement de l'engrais combiné à un assolement biennal (coton vivrier) qui entraîna l'adhésion entière du paysannat *bwa* : il s'agit d'un engrais composé (15), présenté sous forme de granules, destiné aux cotonneraies ; après la récolte de celle-ci, il reste dans le sol suffisamment de résidus fertilisants pour, au cours de la campagne suivante, améliorer de 30 à 40 % les rendements des cultures vivrières. Placé devant un tel « miracle » technologique *qui lui assure en même temps apport d'argent frais et couverture des besoins alimentaires*, le paysan n'hésite plus à s'engager dans la réalisation du programme proposé par la CFDT (16). Dans de nombreux villages de la boucle du Tui, on abandonne totalement les cultures de champ de case et de village pour consacrer ses efforts à l'immense champ de brousse ouvert par quartier du village. Dans le sud, on a conservé les champs de village réservés au vivrier hâtif et en arrière-saison au tabac (commercialisé) (17).

Dans ce nouveau contexte technico-économique, l'ordre spatial paraît réservé : les domaines mis en valeur forment toujours des ensembles collectifs d'un seul tenant, divisés en autant de lots que

(14) Plus exactement 9 985 t. Voici quelques chiffres sur la circonscription de Houndé :

|             | 1971  | 1980  | % d'accroissement |
|-------------|-------|-------|-------------------|
| engrais, t. | 298   | 1 283 | 430               |
| charrues    | 214   | 1 317 | 615               |
| coton, t.   | 3 580 | 9 987 | 280               |

(15) Azote, phosphate, potasse.

(16) Compagnie Française pour le Développement des Textiles.

(17) La présence de troupeaux nombreux dans les exploitations qui disposent ainsi de fumure organique abondante rend possible la conservation de ce type de champ.

de lignages ; le village (18) reste bien groupé, il apparaît toujours comme le centre unique du dispositif humanisé, ordonné par la communauté. Enfin, les jachères, bas-fonds (de moins en moins cultivés), forêts qui s'étendent tout autour de l'agglomération, représentent des réserves d'espace communal capables de répondre facilement à des besoins d'une population beaucoup plus nombreuse (19).

Qu'en est-il maintenant de l'organisation socio-politique villageoise, deuxième élément fondamental de la matrice archaïque ? En apparence, rien n'a changé et l'édifice social paraît solide ; mais si l'enveloppe apparaît intacte, le contenu s'est profondément transformé.

Les arrangements convenus dès 1965 pour alléger les contraintes économiques pesant sur les jeunes ménages, ont été bien vite annihilés par l'importance prise par la culture cotonnière qui, dès 1970, accapare le plus clair du temps du paysan. Si les chefs de ménage ont obtenu une certaine autonomie, les avantages reçus sont loin de compenser les efforts déployés sur les champs familiaux ; les ressources financières sont ridiculement faibles comparées à celles perçues par le chef de maison. Ne pouvant espérer une amélioration rapide de leurs conditions de vie, les jeunes chefs de ménage et les célibataires n'ont d'autre solution que de s'évader du village, émigrer vers les grandes villes et vers la Côte-d'Ivoire.

Dans les années 1970-75, le mouvement migratoire des jeunes, faible jusque-là, va s'amplifier. Ceux qui restent, trop âgés pour tenter l'aventure ou dépourvus de moyens financiers suffisants, livrent un combat permanent pour arracher au maître de maison, par bribes, par morceaux, une participation plus équitable aux bénéfices, et une autonomie plus complète. Les pouvoirs publics, les partis politiques soutiennent vivement cette action des jeunes contre les chefferies traditionnelles (20). Conscients des dangers qui menacent leur maison (évasion des enfants, division de la maisonnée, stagnation des cultures et des ressources...) les notables cèdent peu à peu aux revendications des chefs de ménages et les autorisent à conserver la totalité

(18) ... ou les quartiers le composant.

(19) L'abandon des champs de case « amoureuxment » entretenus pendant la période précédente, et des cultures de bas-fond (vergers, etc.) est la conséquence du travail exigeant imposé par la culture du coton, celle-ci ne permet plus la confection de claies en paille et l'entretien méticuleux des jardins. Ainsi le temps qui jusqu'ici n'était pas comptabilisé prend maintenant une valeur économique.

(20) L'État qui prélève sur les prix des produits exportés (entre 30 et 40 % sur le coton en 1980) a intérêt à freiner l'émigration qui est en train de faire stagner la culture cotonnière.

Les partis politiques qui, jusqu'en 1960-65, avaient pour clientèle des hommes d'âge mûr, lesquels entraînaient dans leur sillage politique tous les suffrages de la famille, observent maintenant (à partir de 1975 environ) chez les jeunes des orientations politiques différentes de celles du chef de famille, phénomène dont il convient de tenir compte.

de leurs revenus mais, en contrepartie, ils devront payer leurs impôts de capitation et continuer à travailler sur les champs familiaux de vivrier.

Les célibataires, quant à eux, désargentés, s'organisent à travers leurs classes d'âge en des sociétés de culture qui offrent leurs services, non plus comme autrefois moyennant des cadeaux en nature (21), mais contre un salaire journalier. Malheureusement, les engagements sont rares pour compléter le pécule qui leur permettra de payer leur voyage pour Abidjan, certains prennent de gros risques qui se terminent parfois en drame ; ainsi, à Wakui, dès 1965 déjà !, trois jeunes gens s'associent pour cultiver en « cachette » (?) dans une brousse lointaine un champ de sorgho rouge (22), culture sacrée, donc interdite ; brutalement peu après la moisson, ils décèdent l'un après l'autre à quelques jours d'intervalle...

En 1981, les derniers verrous à l'accession à une indépendance économique plus large ont sauté. Les célibataires actifs ont reçu le droit de cultiver pour eux-mêmes les produits non sacrés (coton, arachide...) et de percevoir la totalité du fruit de leur travail ; toutefois, leurs activités sur leur champ personnel sont limitées aux deux jours de congé hebdomadaire, les cinq autres jours étant consacrés aux parcelles du père ; le chef de ménage détient maintenant une autonomie à peu près totale : il est autorisé à cultiver et à utiliser librement les produits de rente et le vivrier, même sacré (sorgho rouge, mil...) et l'argent gagné. Cependant, par déférence envers son père, chacun des enfants (qui assument la totalité de leurs besoins) tient celui-ci au courant de ses activités, lui offre souvent des cadeaux au moment de la traite du coton et parfois sollicite ses conseils ou demande de sacrifier sur les autels familiaux.

Trait intéressant à signaler, dans la plupart des cas, les nouvelles unités économiques n'ont pas quitté le toit paternel (23), elles ont construit leurs propres greniers et ouvert une entrée indépendante ; parfois même on a conservé le grenier commun à la maison, dans lequel on serre les surplus de vivrier, en cas de besoin.

Malgré les apparences, la cohésion du groupe familial s'est distendue par le fait que chaque ménage travaille dorénavant pour soi. L'entraide entre membres du même lignage est réduite : « coup de

(21) Le mil, le sorgho, l'arachide reçus par le « trésorier » de la classe d'âge, étaient utilisés pour préparer un grand festin au moment de la fête clôturant la campagne agricole. Sa réussite rejaillissait sur chacun des participants et accroissait son prestige personnel.

(22) La culture et la manipulation des produits interdits peuvent entraîner la mort de celui qui n'a pas reçu les pouvoirs de le faire. Faits rapportés par mon informateur Houndé Bihoun de Wakui.

(23) Sauf parfois quelques chrétiens et des chefs de ménage en désaccord avec le reste de la famille.

main », de dépannage, lorsqu'un frère est indisponible ou en retard, travail commun pour l'ouverture d'un nouveau champ lignager qui sera par la suite partagé entre unités économiques.

L'entr'aide intercommunale qui autrefois jouait un rôle important dans le renforcement de la cohésion villageoise est devenue plus rare ; elle n'intéresse plus aujourd'hui que la construction d'une nouvelle maison ou sa réfection totale, d'un édifice public (maternité, dispensaire...) ou son entretien, le forage d'un puits, le nettoyage du village... Les sociétés de cultures organisées par les classes d'âge (24) sont, nous l'avons vu, rarement sollicitées.

Le fonctionnement de la communauté villageoise, apparemment, n'a pas subi de changements importants : le chef de village — toujours un ancien — réunit régulièrement son conseil de notables (formé par les chefs des maisonnées). Mais les notables étant pour la plupart analphabètes, parlant peu ou pas le français (25), sont bien incapables de discuter avec les fonctionnaires ou agents du développement, de lire les circulaires administratives... Le secrétaire du chef apparaît alors comme l'intermédiaire indispensable entre le pouvoir traditionnel et les autorités gouvernementales. Souvent jeune, pourvu d'un bagage scolaire suffisant pour décrypter les missives administratives, ayant voyagé, le secrétaire du chef de village est généralement conquis par tout ce qui touche au modernisme, les nouvelles techniques de production mais aussi les actions sanitaires et scolaires ; placé au centre du pouvoir décisionnaire communal, il ne manquera pas d'infléchir les décisions des notables vers des solutions plus modernes ; il engage souvent la vie du village dans un système où les valeurs traditionnelles ont tendance à s'estomper devant la réussite économique, le prestige de l'argent...

Il ne reste aux anciens, aux notables, que des attributions honorifiques et religieuses ; le chef de terre quant à lui a conservé son autorité (l'islam et le christianisme n'ayant guère entamé le crédit porté à la religion autochtone). Toutefois, on peut observer que si les rituels les plus importants se déroulent toujours avec tout le soin voulu et souvent discrètement, les manifestations religieuses publiques (sorties de masques, funérailles) (26) sont devenues des fêtes qui relèvent souvent plus du folklore que du sacré.

En somme, ce qui reste à peu près inaltéré dans les principes fondamentaux de la matrice spatio-temporelle, ce sont les règles fon-

(24) Elles intéressent aussi bien les femmes que les hommes.

(25) En Haute-Volta, le français, par commodité, est la langue officielle : on compte dans cet État plus de 50 langues parlées par une soixantaine d'ethnies.

(26) Les funérailles se déroulent généralement quelques mois après le décès afin de préparer les festivités faites en l'honneur du disparu.

cières donnant un droit d'usage de la terre à l'autochtone comme à l'étranger, et le sens profond perçu par chaque habitant d'appartenir à sa communauté villageoise.

Curieusement, le sens communautaire qui aurait pu s'estomper au cours des vingt dernières années sous l'influence des nouvelles orientations économiques s'est renforcé à partir de 1970 pour faire face à l'« invasion » des Mossi, chassés de leur pays par la sécheresse et la misère, et préserver les droits des communautés rurales sur leur territoire.

En pays *bwa*, le système foncier archaïque prévoit l'octroi gratuit de la terre indispensable à la satisfaction des besoins de l'étranger qui s'installe au village : la portion de brousse délimitée par le chef de terre est octroyée pour un groupe déterminé d'émigrés et leurs descendants ; tous les nouveaux venus devront, à leur tour, solliciter un endroit pour cultiver. Or, après l'établissement de la première vague mossi, de nombreuses autres familles vinrent s'installer dans le village sans autorisation aucune et ouvrirent des champs bien au-delà des limites tracées pour le premier groupe ; le conflit devenait inévitable.

Pour justifier leur contrôle sur les terres communales, les *Bwa* se fondent sur leur propre coutume foncière (matrice archaïque). Les Mossi leur opposent une stratégie à double volet : ils arguent de leur bonne foi en invoquant le contrat initial permettant un droit de culture, ils justifient l'extension des champs en se référant à une loi selon laquelle le paysan nécessiteux peut, sans autorisation, mettre en valeur une terre abandonnée depuis 15 ans (matrice étatique) (27). Porté devant les instances administratives, ce différend, grâce au flou de la législation, est tranché en faveur des immigrés.

Après quelques années de tension très sérieuse, ce conflit est résolu en fonction du rapport des forces en présence : là où les *Bwa* sont minoritaires (Tioro, Bwéré, Kassaho...) les Mossi utilisent les terres de leurs hôtes à leur convenance et selon leur propre coutume. Ailleurs, à Wakui, Popiho, Boni... villages où les Mossi sont peu nombreux, les *Bwa*, habilement, proposent aux étrangers d'intégrer leurs champs dans leur propre bloc de culture. Cette stratégie a pour effet de désamorcer les revendications de leurs hôtes ayant trait à la mauvaise qualité des terres reçues, et permet au paysan *bwa* d'exercer une surveillance rapprochée sur les pratiques culturelles de leurs hôtes.

Si la venue des Mossi eut pour conséquence de revigorer l'esprit

---

(27) En fait, il s'agirait d'une loi sur les terres vacantes depuis 15 ans qui reviendraient dans le patrimoine de l'État quitte, pour celui-ci, à les redistribuer, selon toute une procédure, aux paysans sans terre.

communautaire de chaque village *bwa*, elle n'eut aucun effet sur le processus d'abandon des valeurs fondamentales de l'éthique *bwa* : respect de la coutume, des anciens (et de leur mémoire), prestige de la maisonnée, qui se manifestait entre autres par la dilapidation de biens importants à certaines occasions (28). Ces valeurs sont de plus en plus remplacées par des tendances individualistes fondées sur le profit et l'accumulation de biens.

En 1981, les populations du Bwamu méridional sont placées à la charnière de deux modes de vie : l'un à coloration archaïque (29), l'autre d'essence capitaliste. Deux comportements observés dans la boucle du Tui illustrent bien la situation transitoire dans laquelle est plongé le pays !

En 1981, un jeune émigré revenu de Côte-d'Ivoire où il avait travaillé deux ans, avait organisé dans son quartier une fête pour célébrer, avec ses parents et ses compagnons de même classe d'âge, son retour et sa réussite. Au cours des agapes, il dilapida dans la joie la presque totalité de son pécule.

En 1983, à Yao, un vieux chef de famille malade, hospitalisé à Bobo-Dioulasso, décède dans cette ville. Le retour du corps du défunt, l'organisation et le financement de funérailles dignes de la mémoire du chef, furent l'objet de palabres et disputes entre les fils, plus soucieux de préserver leur épargne que de se plier à la coutume (30).

## Conclusions

Le tableau présenté ci-dessous est un essai de synthèse sur l'évolution de la matrice archaïque *bwa* au cours des cinquante dernières années ; il devrait permettre de faire le point en 1983 sur les pratiques foncières dans le Bwamu méridional.

En tête des éléments déterminants dans le fonctionnement de la société *bwa* : le *religieux*. Il agit sur le foncier : la terre, bien du dieu suprême (prêtée aux hommes par un pacte fait avec le premier occupant) est par essence inaliénable ; ce point fondamental des pratiques foncières bloquera l'accès à la propriété de l'individu tant que

---

(28) Cette dilapidation soulignait la célébration d'un événement important : funérailles, repas clôturant l'entraide sur le champ des parents de la fiancée, campagne agricole particulièrement abondante.

(29) Nous avons vu tout au long de cet exposé les profonds changements ayant marqué le fonctionnement de la société.

(30) Événement rapporté par B. Tallet (professeur à l'université de Paris I).

les pratiques religieuses archaïques resteront bien vivantes, ce qui est le cas en 1983 !

La terre *inaliénable* ne peut, dans le contexte local, qu'être un *bien communautaire* mis à la disposition des membres de la collectivité villageoise et gérée par le chef de terre. Le partage de celle-ci, sa mise en valeur, la production et reproduction de l'espace varient en fonction des événements mais surtout du type d'organisation sociale adoptée par la population : ici communauté villageoise.

Cette organisation socio-politique de la communauté ne reste pas figée, mais vit, évolue, s'adapte aux circonstances : insécurité, colonisation, ouverture à une économie de marché, envahissement (pacifique) d'une population étrangère. C'est à ce niveau (organisation sociale) que la matrice archaïque subit les « changements » les plus profonds (à travers la trame du projet de société), et que les racines de la matrice capitaliste apparaissent comme les plus actives, sans qu'il y ait toutefois affrontements directs entre les deux matrices mais *infléchissement des orientations socio-économiques conservatrices vers une dynamique plus libérale* (autonomie plus large pour les jeunes, mais tournée vers l'idée de profit, d'accumulation de biens...).

Cette orientation récente (elle débute vers 1965) dans laquelle les jeunes (moins conservateurs que les anciens) prennent une part de plus en plus active dans la conduite des affaires communales, aboutit en 1983 à la *formation d'une nouvelle éthique* dont les fondements apparemment inchangés s'enrichissent d'éléments nouveaux et modernes, lesquels modifient profondément le caractère des signes de prestige, prenant une « coloration » nettement capitaliste.

Le problème qui se pose actuellement est celui de savoir dans quelle mesure la matrice archaïque *bwa* pourra, dans l'avenir « digérer » par l'intermédiaire de sa trame les apports de plus en plus nombreux de la matrice capitaliste ? La désacralisation des produits « nobles » apparaît déjà comme un signe clair et précis des limites de ce système de couverture des institutions. Les deux verrous qui interdisent l'abandon de la matrice archaïque, le religieux et l'organisation communautaire villageoise, résistent assez bien pour la première, beaucoup plus mal pour la seconde, aux sollicitations toujours plus pressantes du monde moderne. A la lumière des événements et des solutions adoptées récemment par les *Bwa*, on peut imaginer que ceux-ci s'orientent lentement vers l'élaboration d'une nouvelle matrice qui, sans renier les engagements historiques et culturels du groupe, adopterait de nombreux points du projet capitaliste.

Figure 22

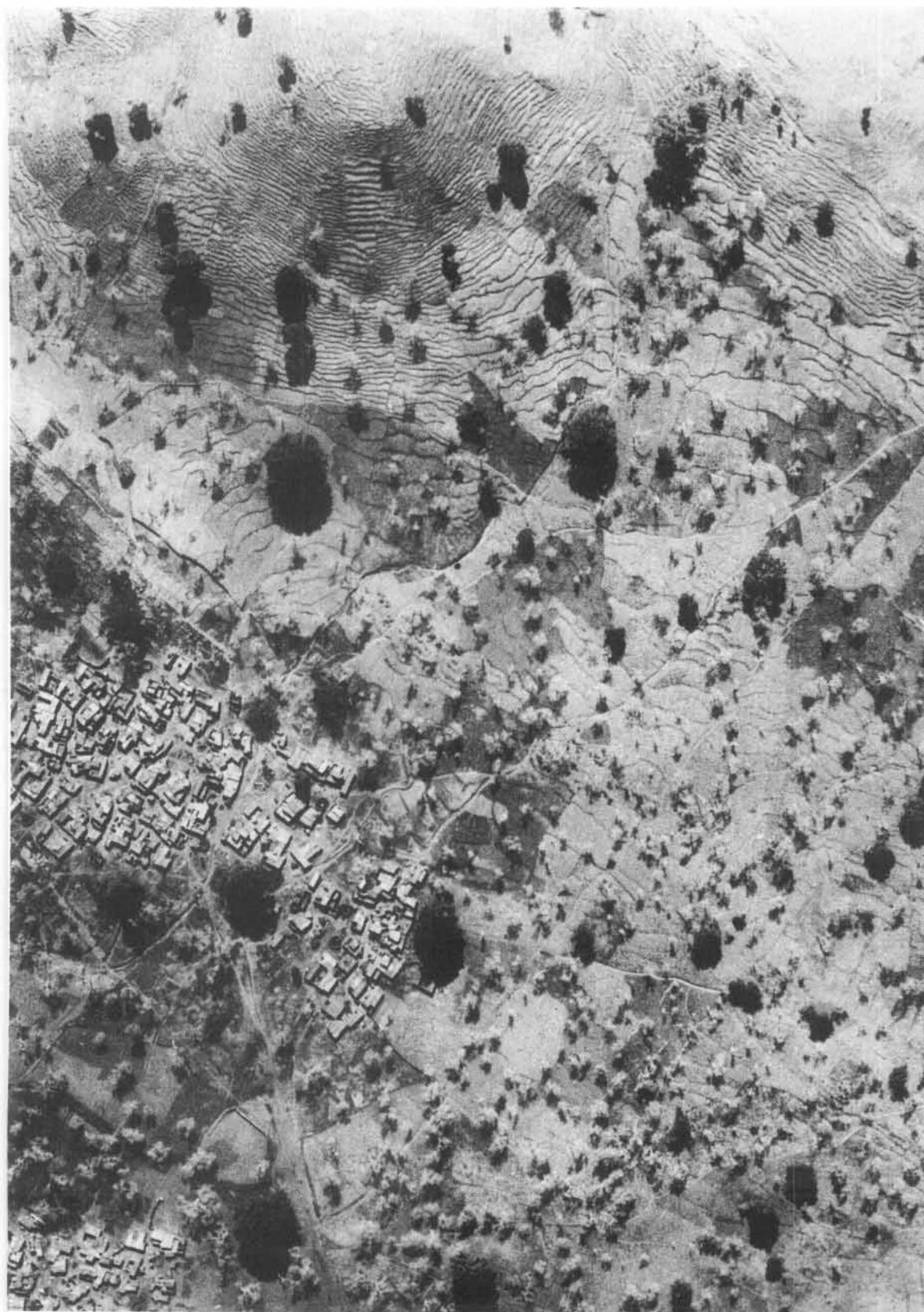
ÉVOLUTION DES PRATIQUES FONCIÈRES BWA

| Éléments essentiels de la matrice archaïque  | Matrice capitaliste                        | Évolution   |
|--|--|---|
| <p>I — RELIGIEUX — culte de la terre (a)<br/>           Fondement — culte des ancêtres (b)</p> <p>a) — culte de la terre respons. = chef de terre = prêtre.<br/>           actions sur le foncier (voir II)<br/>           les cultures<br/>           Utilisation produits A — <i>Sacrés</i> : <i>interdit</i> aux chefs de ménage cultivés<br/>           B — communs : <i>interdit</i> aux célibataires</p> <p>b) — culte des ancêtres prêtre = chef de maison<br/>           action = milieu humain : maison commun. villag.<br/>           = prêtre : chef de village</p> | <p>NÉANT</p> <p>''</p> <p>''</p> <p>''</p> | <p>INCHANGÉ</p> <p>A — <i>autorisé</i> : chef de ménage<br/> <i>interdit</i> : célibataires<br/>           B — <i>autorisé</i> tous travaux</p> <p>INCHANGÉ</p> |
| <p>II — TERRE<br/> <i>caractères</i> : bien communautaire villageois = inaliénable production et reproduction espace, par communauté</p>   | <p>Propriété privée inaliénable</p>        | <p>INCHANGÉ</p>   |

Figure 22 (suite)

## ÉVOLUTION DES PRATIQUES FONCIÈRES BWA

| Éléments essentiels de la matrice archaïque  | Matrice capitaliste  | Évolution   |                         |                         |                        |  |  |  |  |  |  |  |   |  |
|--|--|---|-------------------------|-------------------------|------------------------|--|--|--|--|--|--|--|---|--|
| <p><i>III — COMMUNAUTÉ VILLAGEOISE</i><br/> <i>Pouvoirs de décision :</i><br/>           a) Chef de village (issu de la 1<sup>re</sup> famille installée)<br/>           + assemblée notables (chefs de famille)<br/>           b) Chef de maison.<br/> <i>Caractères : gérontocratie, hiérarchie des pouvoirs.</i></p>  | <p>a) Municipalité<br/>           Officiers municipaux<br/>           élus ou désignés<br/>           b) chef de famille<br/>           variable</p> | <p><i>En principe : inchangé</i><br/> <i>en pratique : jeunes</i><br/> <i>participent décisions</i><br/> <i>influence modernisme</i><br/> <i>par intermédiaire</i><br/> <i>secrétaires</i><br/> <b>INCHANGÉ</b></p> |                         |                         |                        |  |  |  |  |  |  |  |   |  |
| <p><i>IV — ÉTHIQUE</i></p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%;"><i>A — Fondement</i></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pérennité<br/>permanence</td> <td style="font-size: 2em; padding: 0 5px;">}</td> <td style="padding-left: 5px;"><i>de la communauté</i></td> </tr> <tr> <td><i>B — Implication</i></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">alliances matrimoniales...<br/>ressources vivrières</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>C — Prestige</i><br/><br/><i>(signes)</i></td> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">import. démographique, surfaces cultivées,<br/><br/>nbre. greniers, dilapidation de biens<br/>(surplus)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> | <i>A — Fondement</i>   | pérennité<br>permanence   | }                       | <i>de la communauté</i> | <i>B — Implication</i> | alliances matrimoniales...<br>ressources vivrières |  |  | <i>C — Prestige</i><br><br><i>(signes)</i> | import. démographique, surfaces cultivées,<br><br>nbre. greniers, dilapidation de biens<br>(surplus) |  |  | <p>A — Profit<br/>           B — Accumulation<br/>           de biens<br/>           C — Puissance foncière<br/>           ou (et) économ.<br/>           confort, loisirs.</p> | <p>A — INCHANGÉ<br/>           + profit<br/>           B — Liberté accrue +<br/>           possib. cult. rente<br/>           gain personnel.<br/>           C — Posses. biens<br/>           manufacturés,<br/>           attelage, matériel<br/>           agricole.</p> |
| <i>A — Fondement</i>   | pérennité<br>permanence  | }   | <i>de la communauté</i> |                         |                        |  |  |  |  |  |  |  |   |  |
| <i>B — Implication</i>   | alliances matrimoniales...<br>ressources vivrières   |   |                         |                         |                        |  |  |  |  |  |  |  |   |  |
| <i>C — Prestige</i><br><br><i>(signes)</i>   | import. démographique, surfaces cultivées,<br><br>nbre. greniers, dilapidation de biens<br>(surplus)   |   |                         |                         |                        |  |  |  |  |  |  |  |   |  |



VII. Terroir bwa. Photo aérienne.